



INFORMATION MÉDIATEUR

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

L'Ifm couture met à votre disposition plusieurs outils pour vous permettre de nous remonter vos remarques, suggestion, mécontentement : questionnaire de satisfaction en fin de projet, échange téléphonique en fin de projets impaire, ticket via la plateforme.

Si nos réponses ne vous conviennent pas et que vous souhaitez un autre avis vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond »

